

Banques alimentaires Canada
États financiers
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2017

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
États financiers	
État de la situation financière	4
État des résultats et de l'évolution des actifs nets	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires aux états financiers	7 - 12

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de Banques alimentaires Canada

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Banques alimentaires Canada, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2017, et les états des résultats et de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Banques alimentaires Canada tire ses revenus de dons sous forme de denrées alimentaires, dont l'exactitude du poids ne peut être soumise à une vérification comptable satisfaisante. La vérification de l'exactitude des dons sous forme de denrées alimentaires et des dons sous forme de denrées alimentaires distribués au réseau s'est donc limitée aux données comptabilisées dans les registres de l'entité. Par conséquent, nous n'avons pas été en mesure d'établir si des ajustements auraient dû être apportés à ces montants pour l'exercice terminé le 31 mars 2017.



Rapport de l'auditeur indépendant

(suite)

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception du problème décrit dans le paragraphe précédent, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Banques alimentaires Canada au 31 mars 2017 ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

BDO Canada LLP

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Mississauga (Ontario)

Le 17 mai 2017

Banques alimentaires Canada
État de la situation financière

31 mars

2017

2016

Actif

Court terme

Encaisse	846 534 \$	380 271 \$
Placements non affectés (Note 3)	1 416 949	684 523
Placement grevé d'une affectation externe (Note 3)	3 918 763	2 376 503
Débiteurs (Note 1)	378 052	235 847
Charges payées d'avance	51 502	62 837

6 611 800 3 739 981

Immobilisations (Note 4)

91 480 109 142

6 703 280 \$ 3 849 123 \$

Passif et actifs nets

Court terme

Créditeurs et charges à payer (Note 5)	760 852 \$	413 318 \$
Apports reportés	-	11 806

760 852 425 124

Apports reportés afférents aux immobilisations (Note 6)

41 538 68 369

802 390 493 493

Actifs nets

Fonds d'administration générale		
Non affectés	672 510	28 679
Investis en immobilisations corporelles	49 942	40 773
Réserve pour les programmes	300 000	150 000
Fonds affectés d'origine interne (Note 7)	959 675	759 675
Fonds grevés d'une affectation externe	3 918 763	2 376 503

5 900 890 3 355 630

6 703 280 \$ 3 849 123 \$

Au nom du conseil d'administration :

_____ Président

_____ Trésorier

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Banques alimentaires Canada

État des résultats et de l'évolution des actifs nets

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2017 2016

	Non affectés	Investis en immobilisations	Réserve pour les programmes	Total Fonds général	Fonds affectés d'origine interne	Fonds grevés d'une affectation externe	Total	Total
Produits								
Dons d'entreprises	1 607 409 \$	26 831 \$	-	1 634 240 \$	-	1 054 991 \$	2 689 231 \$	2 693 114 \$
Subventions des fondations	238 843	-	-	238 843	-	1 946 573	2 185 416	802 332
Dons des particuliers	489 809	-	-	489 809	-	5 944	495 753	338 527
Cotisations des associations provinciales	42 000	-	-	42 000	-	-	42 000	42 000
Autres produits	30 556	-	-	30 556	-	138 718	169 274	68 769
Dons désignés à redistribuer au sein du réseau	-	-	-	-	-	5 887 105	5 887 105	4 610 333
Dons sous forme de denrées alimentaires	-	-	-	-	-	24 702 308	24 702 308	30 713 743
	2 408 617	26 831	-	2 435 448	-	33 735 639	36 171 087	39 268 818
Charges								
Programmes								
Renforcement des capacités	-	-	-	-	-	120 342	120 342	301 856
Acquisition et partage des denrées	-	-	-	-	-	1 219 602	1 219 602	824 073
Services et soutien au réseau	-	-	-	-	-	407 659	407 659	387 991
Recherche et activités de sensibilisation	-	-	-	-	-	344 917	344 917	322 434
Fonds désignés redistribués au réseau (Note 8)	-	-	-	-	-	5 398 551	5 398 551	3 354 299
Dons en denrées alimentaires distribués au réseau	-	-	-	-	-	24 702 308	24 702 308	30 713 743
Total des programmes	-	-	-	-	-	32 193 379	32 193 379	35 904 396
Services de soutien								
Administration	594 389	44 190	-	638 579	-	-	638 579	504 069
Développement aux fonds	793 869	-	-	793 869	-	-	793 869	892 319
Total des services de soutien	1 388 258	44 190	-	1 432 448	-	-	1 432 448	1 396 388
	1 388 258	44 190	-	1 432 448	-	32 193 379	33 625 827	37 300 784
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	1 020 359	(17 359)	-	1 003 000	-	1 542 260	2 545 260	1 968 034
Solde, au début de l'exercice	28 679	40 773	150 000	219 452	759 675	2 376 503	3 355 630	1 387 596
Transferts entre les fonds (Note 2)	(376 528)	26 528	150 000	(200 000)	200 000	-	-	-
Solde, à la fin de l'exercice	672 510 \$	49 942 \$	300 000 \$	1 022 452 \$	959 675 \$	3 918 763 \$	5 900 890 \$	3 355 630 \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Banques alimentaires Canada État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2017	2016
Flux de trésorerie provenant des (utilisés par les)		
Activités d'exploitation		
Excédent des produits sur les charges	2 545 260 \$	1 968 034 \$
Ajustements nécessaires pour rapprocher l'excédent des produits sur les charges avec l'encaisse nette fournie par les activités d'exploitation		
Amortissement des immobilisations	44 190	43 444
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(26 831)	(28 481)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	(142 205)	(24 369)
Charges payées d'avance	11 335	43 111
Créditeurs et charges à payer	347 534	51 830
Apports reportés	(11 806)	(119 529)
	2 767 477	1 934 040
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(26 528)	(8 136)
Achats nets de placements	(2 274 686)	(1 907 023)
	(2 301 214)	(1 915 159)
Augmentation de l'encaisse au cours de l'exercice	466 263	18 881
Encaisse, au début de l'exercice	380 271	361 390
Encaisse, à la fin de l'exercice	846 534 \$	380 271 \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Banques alimentaires Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2017

1. Résumé des principales méthodes comptables

Nature et objectif de l'organisme

Banques alimentaires Canada (l'« organisme ») est l'association nationale qui représente le réseau des banques alimentaires à travers le pays. Son mandat est de bâtir un Canada où personne ne souffre de la faim. Pour ce faire, l'organisme entreprend des initiatives nationales de partage des denrées alimentaires et des fonds partout au pays, développe et appuie des programmes qui permettent aux personnes et aux familles d'atteindre l'indépendance et trouve des solutions à long terme pour lutter contre la faim grâce à la recherche et à la mobilisation des administrations. L'organisme a été constitué en société sans capital actions le 20 décembre 1988 sous la dénomination sociale d'Association canadienne des banques alimentaires en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes*. En 2008, il a changé de dénomination sociale pour devenir Banques alimentaires Canada. Depuis 2014, l'organisme relève de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*.

L'organisme est inscrit comme un organisme de bienfaisance auprès de l'Agence du revenu du Canada, il est exonéré d'impôt sur le revenu et il peut émettre des reçus pour dons.

Référentiel comptable

Ces états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Dons sous forme de services et en denrées alimentaires

Un certain nombre de bénévoles consacrent du temps aux activités de l'organisme. Comme il est difficile d'attribuer une valeur pour ces services, la valeur du temps donné n'est pas prise en compte dans les états financiers.

L'organisme reçoit et distribue un volume important de denrées alimentaires et de produits de consommation à l'aide de son réseau de banques alimentaires au moyen du Système national de partage des aliments.

Le volume de denrées alimentaires et de produits de consommation acquis et distribués par le truchement du Système national de partage des aliments s'élevait à 9 880 923 livres (2016 - 12 285 497 livres) moyennant une valeur de 2,50 \$ la livre, selon une estimation fournie par un tiers. Ces dons sous forme de denrées alimentaires sont reflétés dans l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets sous « dons sous forme de denrées alimentaires » et compensés par les « dons de denrées alimentaires distribuées au réseau ». L'organisme comptabilise les dons sous forme de denrées alimentaires dans la période au cours de laquelle elles sont reçues et distribuées au sein de son réseau de banques alimentaires.

La charge liée au Système national de partage des aliments est incluse dans les charges liées aux acquisitions et distributions de denrées alimentaires dans l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets. Outre les charges engagées pour le fonctionnement du Système national de partage des aliments, l'organisme reçoit d'importants dons sous forme de services d'entreposage et de transport de produits. La valeur des dons de services d'entreposage et de transport n'est pas reflétée dans ces états financiers.

Banques alimentaires Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2017

1. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Les dons en immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur de marché à la date de l'apport. L'amortissement est calculé en fonction de la valeur comptable et établi sur la durée de vie utile estimative des immobilisations selon les taux annuels suivants :

Équipement informatique et logiciels	- 30 % selon la méthode du solde dégressif
Mobilier et équipement	- 30 % selon la méthode du solde dégressif
Améliorations locatives	- sur la durée du bail

Comptabilisation des produits

Les dons ou les subventions affectés sont comptabilisés comme des produits du fonds affecté correspondant à l'aide de la méthode de comptabilisation des fonds affectés. Tous les autres dons ou subventions affectés pour lesquels aucun fonds affecté correspondant n'a été mis sur pied sont reportés et comptabilisés comme des produits du fonds d'administration générale pour les exercices au cours desquels les charges connexes sont engagées. Les dons ou subventions non affectés sont comptabilisés comme produits du fonds d'administration générale.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction établisse des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les actifs et les passifs comptabilisés à la date des états financiers, et sur les produits et les charges comptabilisés durant l'exercice considéré. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations. Les soldes pour lesquels ces estimations ont été utilisées sont les immobilisations (amortissement), les passifs courus, la provision pour créances douteuses et la valeur des dons sous forme de denrées alimentaires.

Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur lorsque l'organisme devient partie à la disposition contractuelle de l'instrument financier. Par conséquent, tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement, exception faite des placements. L'organisme a choisi l'option de la juste valeur pour évaluer les placements et a enregistré tous les changements subséquents à la juste valeur dans l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont l'encaisse et les débiteurs, tandis que les passifs financiers évalués au coût après amortissement sont les créditeurs et les charges à payer.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont examinés à chaque date de présentation afin de déceler tout signe de dépréciation. Le cas échéant, la valeur de l'actif est radiée, et la perte de valeur qui en découle est comptabilisée dans l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets. Les coûts de transaction sont passés en charges pour ces éléments évalués à la juste valeur à chaque date de l'état de la situation financière et sont majorés à l'instrument financier pour ceux évalués au coût après amortissement.

Banques alimentaires Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2017

1. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

Promesses d'apports

Les promesses d'apports sont comptabilisées comme débiteurs lorsque le montant peut être raisonnablement estimé et que le recouvrement ultime est raisonnablement assuré. Des promesses d'apports s'élevant à 261 025 \$ (2016 - 127 958 \$) ont été incluses dans les débiteurs dans l'état de la situation financière.

Apports reportés afférents aux immobilisations

Les montants reçus pour l'acquisition d'immobilisations sont comptabilisés comme apports reportés afférents aux immobilisations et sont amortis sur la durée de vie utile des immobilisations connexes.

2. Description des fonds

Fonds d'administration générale

a) Fonds non affecté

Les activités d'exploitation sont comptabilisées dans le fonds non affecté de l'organisme.

b) Fonds investi en immobilisations

Les immobilisations de l'organisme, moins les subventions d'investissement connexes, sont comptabilisées dans le fonds investi en immobilisations de l'organisme.

c) Réserve pour les programmes

La réserve pour les programmes fournit des fonds à court terme qui permettent le développement ou la croissance des programmes. Au cours de l'exercice, il y a eu un transfert de 150 000 \$ provenant du fonds non affecté (2016 - transfert de 150 000 \$ vers le fonds non affecté).

Fonds grevés d'une affectation d'origine interne

a) Fonds de réserve

Le fonds de réserve permet à l'organisme de disposer de fonds pour poursuivre ses activités lorsque les conditions financières sont particulièrement difficiles; et/ou d'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires si celui-ci devait mettre fin à ses activités. Au cours de l'exercice, il y a eu un transfert de 200 000 \$ provenant du fonds non affecté (2016 - néant \$).

b) Fonds de secours en cas de catastrophe

Le fonds de secours en cas de catastrophe a été mis sur pied par le conseil d'administration à partir d'un don destiné aux dépenses liées aux catastrophes. À l'origine, le don a été établi pour faire face à la crise du verglas de 2000, et les fonds qui n'avaient pas été dépensés étaient destinés aux catastrophes futures.

Banques alimentaires Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2017

2. Description des fonds (suite)

Fonds grevés d'une affectation d'origine externe

a) Fonds réservé aux donateurs

Les fonds reçus de donateurs et affectés à des projets/charges particuliers sont comptabilisés dans les fonds réservés aux donateurs.

3. Placements

Les fonds sont investis conformément à la politique de placement de Banques alimentaires Canada. Les placements s'élèvent à 5 335 712 \$ (2016 - 3 061 026 \$) et consistent en des fonds investis dans un compte d'épargne placement de la RBC portant intérêt au taux de 0,75 % (2016 - 0,75 %). De ce placement, 3 918 763 \$ (2016 - 2 376 503 \$) sont grevés d'affectation externe pour des initiatives spécifiques qui seront passées en charges d'ici la fin de l'exercice 2018.

4. Immobilisations

	2017		2016	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
Mobilier et équipement	115 651 \$	86 817 \$	105 824 \$	76 472 \$
Équipement informatique et logiciels	102 377	73 909	85 676	63 857
Améliorations locatives	118 965	84 787	118 965	60 994
	336 993 \$	245 513 \$	310 465 \$	201 323 \$
Valeur comptable nette		91 480 \$		109 142 \$

5. Crédoiteurs et charges à payer

Inclus aux crédoiteurs et charges à payer, il y a 29 100 \$ (2016 - 24 583 \$) en sommes à remettre à l'État.

Banques alimentaires Canada Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2017

6. Apports reportés afférents aux immobilisations

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent le montant non amorti de la subvention reçue pour les améliorations locatives et les ajouts au mobilier.

	2017	2016
Solde, au début de l'exercice	68 369 \$	96 850 \$
Moins : les montants comptabilisés comme produits pendant l'exercice	26 831	28 481
Solde, à la fin de l'exercice	41 538 \$	68 369 \$

7. Fonds grevés d'une affectation d'origine interne

	2017	2016
Fonds de réserve	900 000 \$	700 000 \$
Fonds de secours en cas de catastrophe	59 675	59 675
	959 675 \$	759 675 \$

8. Fonds destinés à être redistribués au réseau

Les fonds provenant des sources mentionnées plus bas, de même que les produits de programmes spécifiques, ont été distribués aux partenaires du réseau, c'est-à-dire les associations provinciales, les banques alimentaires et les banques alimentaires non affiliées partout au Canada.

	2017	2016
Mécénat et campagnes de sensibilisation	3 600 478 \$	2 767 157 \$
Programmes de subventions nationales de Banques alimentaires Canada	1 674 447	498 963
Campagnes et initiatives nationales	123 626	88 179
	5 398 551 \$	3 354 299 \$

9. Engagements

L'organisme a conclu un nouveau bail qui entre en vigueur le 1^{er} septembre 2013. Le bail est pour une durée de 60 mois et comporte une clause de renouvellement pour deux périodes additionnelles de cinq ans. Selon les modalités du bail, les paiements de loyer s'établissent comme suit :

2018	105 600 \$
2019	44 000
	149 600 \$

Banques alimentaires Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2017

10. Garanties

Dans le cours normal de ses activités, l'organisme conclut des ententes qui répondent à la définition de garantie.

- a) L'organisme a versé des indemnités en vertu de la convention de bail pour l'utilisation de ses installations. Selon les modalités de cette convention, l'organisme doit indemniser la contrepartie pour différents éléments, y compris, mais sans s'y limiter, tous les passifs, pertes, poursuites engagées et dommages qui surviennent pendant la durée de la convention ou après.
- b) L'organisme indemnise tous les administrateurs, dirigeants, employés et bénévoles agissant en son nom pour différents éléments, y compris, mais sans s'y limiter, tous les coûts engendrés pour régler des poursuites ou actions en justices en raison des services qu'ils auraient fournis à l'organisme, sous certaines réserves.

Compte tenu de la nature de ces ententes d'indemnisation, il est impossible pour l'organisme d'effectuer une estimation raisonnable du risque maximal, car il est difficile d'évaluer le montant de l'obligation découlant d'événements futurs imprévisibles et de la couverture illimitée offerte aux contreparties. Historiquement, l'organisme n'a eu à verser aucune somme importante en vertu de telles ententes d'indemnisation et, par conséquent, aucun montant lié à ces ententes n'a été inscrit au bilan. L'organisme a souscrit une assurance responsabilité civile afin de réduire le coût de toute poursuite ou action en justice éventuelle.

11. Risques liés aux instruments financiers

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison de changements importants des taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt découlant de la possibilité que des fluctuations des taux d'intérêt influent sur la valeur des placements à revenu fixe.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier fasse subir à l'autre partie une perte financière en manquant à l'une de ses obligations. Le risque de crédit de l'organisme est principalement attribuable à ses débiteurs et promesses d'apports. L'organisme gère ce risque en adoptant des politiques de recouvrement proactives.

Cette exposition au risque n'a pas changé depuis l'exercice précédent.

12. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la méthode de présentation des états financiers adoptée pendant l'exercice courant.